

Des pistes pour travailler les valeurs de la République dans la durée

CONSEILS POUR INSCRIRE LE TRAVAIL DANS LA DUREE

Afin d'inscrire le travail sur les valeurs de la République dans le temps long des apprentissages, **sont listés ci-dessous quelques principes connus, mais qui gagnent à faire l'objet d'une réflexion continue** au sein des équipes :

- **Mobiliser l'Enseignement Moral et Civique** : l'EMC a la volonté de donner du sens à l'exercice de la citoyenneté en l'ancrant dans le réel, avec une nécessité, pour ce faire, d'articuler en permanence valeurs, savoirs et pratiques. Les savoirs restent fondamentaux car il n'existe pas de culture morale et civique sans connaissances qui éclairent les choix moraux et civiques. Parallèlement, la pratique est cruciale car elle permet aux élèves d'éprouver par l'expérience le sens et la valeur de ces enseignements dans le réel.
- **Mobiliser l'ensemble des disciplines** : l'EMC ne saurait être le seul moment où l'on travaille les valeurs. La contribution de l'ensemble des disciplines au travail quotidien et explicite sur les valeurs dans le cadre des programmes et référentiels scolaires est essentielle, en particulier dans la perspective du développement de l'esprit critique des élèves et de leur capacité à distinguer savoirs, croyances et opinions (capacité que toutes les disciplines ont vocation à développer). Les CPE et les professeurs documentalistes (EMI), de par leurs missions, sont évidemment pleinement légitimes pour contribuer à cette cause éducative commune.
- **Mobiliser des démarches actives** : La mise en œuvre de démarches pédagogiques actives et concrètes est essentielle, en les articulant avec l'installation d'un climat de travail serein mettant l'accent sur la bienveillance et le développement de l'estime de soi.
- **Engager des dynamiques de projet** : une éducation aux valeurs marquantes pour les élèves, susceptible de leur donner du sens et de les rendre désirables à leurs yeux passe par le développement d'une pédagogie de projets motivants, attractifs, mettant les élèves dans une posture active et leur permettant de s'exprimer.
- **Développer les partenariats et l'implication des parents** : la co-éducation avec les parents et les partenaires de l'école validés par les autorités (institutions, collectivités, entreprises, milieux associatifs) est impérative pour faire partager les valeurs de la République. Des actions concrètes méritent d'être menées pour rendre effective cette co-éducation.
- **Définir un parcours** : on peut réfléchir à une rationalisation des multiples actions qui sont dédiées dans les écoles et les établissements à la citoyenneté en définissant par exemple des thématiques à aborder par niveaux d'enseignement, des éléments de parcours par lesquels tous les élèves doivent passer, à un comité de pilotage ou à un référent chargé de coordonner le parcours.
- **Mobiliser les instances existantes** : il est utile d'inscrire régulièrement à l'ordre du jour des différentes instances des points d'étapes sur la transmission des valeurs de la République. Le CESC constitue un espace naturel de réflexion pour réfléchir aux enjeux de l'éducation à la citoyenneté. Les CVC et les CVL sont à investir pour impliquer les élèves dans les démarches d'engagement citoyen.
- **S'approprier les nouvelles ressources nationales** : [des ressources nombreuses, actualisées et faisant référence](#) ont été élaborées pour accompagner le travail sur les valeurs après l'attentat du 16 octobre 2020.

On trouvera ci-dessous des ressources de références sur les thématiques suivantes :

- Aborder les « questions vives » en classe, p. 2
- Aborder le principe de laïcité à l’Ecole, p. 4
- Aborder les faits religieux à l’Ecole, p. 6
- Aborder la liberté d’expression en classe, p. 7
- Apprendre à s’informer avec discernement et esprit critique, p. 9
- Apprendre à s’exprimer, à débattre sur le sens des valeurs, p. 10
- Lutter contre les théories du complot et la désinformation, p. 12
- Lutter contre le racisme, l’antisémitisme et les discriminations, p. 13
- Participer à des actions éducatives nationales, p. 14
- Mobiliser des ressources filmiques pour débattre des enjeux citoyens, p. 15
- Utiliser des jeux sérieux pour réfléchir sur la citoyenneté, p. 16

ABORDER LES « QUESTIONS VIVES » EN CLASSE

- Pastel, la revue disponible en ligne des professeurs d'histoire-géographie de l'académie de Toulouse, a consacré [son numéro 9 en 2018](#) à une réflexion qui fait le point de manière approfondie sur cette thématique. Parmi les diverses contributions, on peut signaler notamment les suivantes :
 - Enseigner les conflits israélo-arabes et israélo-palestiniens ;
 - Enseigner une question socialement vive à travers l’exposition *La guerre d’Algérie, histoire commune, mémoires partagées ?* ;
 - Enseigner les faits religieux ;
 - La laïcité : une question sensible ;
 - L’école face aux enjeux de la radicalisation ;
 - Shoah et bande dessinée ;
 - Un roman graphique sur le génocide arménien ;
 - Traites, esclavages, abolitions.
- **Eduscol** propose un article, des liens et des scénarios pédagogiques pour [aborder les questions vives par le jeu](#).
- Les **actes du séminaire**, ancien mais présentant des éléments de réflexion toujours valides, [« Quelles pratiques pour enseigner des questions sensibles dans une société en évolution ? »](#) sont disponibles en ligne.



- **Quelques principes généraux pour aborder « les questions vives » avec les élèves :**
 - Moduler son attitude pédagogique selon l'âge des élèves.
 - Accueillir l'expression de l'émotion des élèves, sans sous-estimer, y compris chez les très jeunes enfants, leur capacité à saisir la gravité des situations, et en respectant la sensibilité des élèves (le sentiment de peur, d'incompréhension, d'injustice, de révolte...).
 - Être attentif au niveau de connaissance que les élèves ont des événements relevant des questions vives : certains élèves peuvent n'en avoir aucune connaissance de l'actualité ou du sujet traité, d'autres ne disposer que d'éléments partiels ou erronés, provenant de sources variées et potentiellement contradictoires.
 - Aider à clarifier les termes entendus et répétés dans l'actualité, pour que les enfants puissent prendre du recul.
 - Anticiper les malentendus possibles et faire en sorte de les dissiper en préalable au sujet sensible que l'on souhaite aborder.
 - Expliquer aux responsables légaux lorsqu'il y a des interrogations ou des malentendus, surtout pour les élèves les plus jeunes, à propos des actions pédagogiques entreprises autour des questions vives.

- **Pour évoquer un événement d'actualité violent avec les élèves**, la délégation ministérielle en charge de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire a rédigé [une mise au point](#) destinée à anticiper la médiatisation d'un événement collectif violent avec les élèves. **En particulier**, le site *Eduscol* présente une page intitulée [Savoir accueillir la parole des élèves après un attentat](#).

- L'académie de Bordeaux a élaboré **une fiche récapitulant des propositions académiques et des conseils de l'IGESR** pour [mettre en œuvre concrètement des séquences ou des séances sur les Valeurs de la République en situation de crise](#). On y trouvera notamment une proposition d'un collège de Strasbourg.

- Un **exemple de méthodologie de l'approche des questions sensibles à partir du cas de l'enseignement du génocide arménien**, est proposé par l'académie d'Amiens.

- Les principaux concepts permettant d'appréhender les enjeux mémoriels avec les élèves font l'objet d'une page sur Eduscol intitulée [Histoire et mémoire](#).

ABORDER LE PRINCIPE DE LAÏCITE A L'ECOLE

Les **textes de références sur la laïcité et la neutralité** sont listés dans [une page ministérielle dédiée](#) (constitution, lois, code de l'éducation, circulaires).

La page du site Eduscol [La laïcité à l'Ecole](#) récapitule **les principales ressources pour faire comprendre et faire respecter le principe de laïcité**, fondateur de notre système éducatif. Un point sur les ressources pour transmettre plus généralement [les valeurs de la République à l'Ecole](#) est proposé.

Pour une indispensable mise au point sur le principe de laïcité pour les personnels et avec les élèves, on se reportera avec profit aux ressources suivantes :

- Le [vadémécum La laïcité à l'Ecole](#), dans sa version actualisée du 13 octobre 2020. Comportant de nombreux conseils pratiques, il constitue une référence commune à mobiliser autant que de besoin. Validé par le Conseil des sages de la laïcité, il apporte des réponses juridiques précises et donne des conseils d'action aux équipes éducatives.



- Deux vidéos proposées par le site LUMNI [pour les jeunes élèves](#) d'une part et [pour les élèves plus avancés dans le secondaire](#) d'autre part.



- Une [version commentée de la charte de la laïcité](#), comportant des renvois vers des textes de référence faisant autorité. Rappelons l'existence d'une [Charte de la laïcité simplifiée](#) pour les plus jeunes.



- La rubrique [Laïcité du portail Valeurs de la République du réseau CANOPE](#), comportant de nombreux éclairages et des vidéos thématiques.



- L'Université de La Réunion a mis en ligne [une conférence d'Abdenour BIDAR](#) (philosophe et inspecteur général) destinée à expliciter la Charte de la laïcité à l'Ecole.



- Pour une connaissance approfondie des enjeux de l'application du principe de laïcité à l'Ecole, on pourra se reporter au dernier rapport de l'Inspection générale de novembre 2019, intitulé [L'application du principe de laïcité dans les établissements scolaires publics](#) et téléchargeable en ligne.

Dissiper les malentendus : laïcité et religions

Une des principales difficultés dans la mise en œuvre de la pédagogie de la laïcité réside dans le fait que **beaucoup d'élèves croient que la laïcité est un principe antinomique avec la religion**. Un préalable important à une explication du principe juridique de la laïcité consiste à **dissiper ce malentendu** qui laisse croire que la laïcité serait avant toute chose une série d'interdits visant la religion. Pour ce faire, **on pourra souligner les éléments suivants**, en adaptant le discours en fonction de l'âge des élèves pour qu'il soit clairement compris :

- **La laïcité n'est pas un principe d'interdiction mais de liberté** : l'Etat est neutre sur la question religieuse de manière à permettre à chacun d'exercer sa religion ou ne de croire en aucune religion.
- **La laïcité ne fait pas la promotion de l'athéisme et elle garantit au contraire la liberté religieuse** : l'article premier de la loi de 1905 est « *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public* ».
- **La laïcité à l'Ecole n'interdit pas les croyances mais le prosélytisme**, ce qui est très différent : elle consiste à permettre aux élèves d'apprendre librement dans un cadre qui n'est soumis à aucune pression. Voir la *Charte de la laïcité* : « *Chacun est libre de croire ou de ne pas croire* » (article 3) « *La laïcité à l'Ecole protège les élèves de tout prosélytisme et de toute pression* » (article 6).
- **La laïcité, la liberté de religion et la liberté d'expression sont liées** : la laïcité en garantissant le traitement à égalité des différentes religions protège tous les croyants, en particulier ceux qui sont en nombre minoritaire qui peuvent ainsi exprimer librement leurs croyances. En cela, elle est un instrument de lutte contre les discriminations liées aux croyances.
- **Lorsque la laïcité à l'Ecole est présentée comme un instrument contre la liberté religieuse, il est nécessaire de rappeler qu'il s'agit d'un renversement des valeurs** : un principe qui garantit la liberté de conscience ne peut pas être présenté comme une entrave aux libertés. S'il présente certains interdits (aucune liberté n'est totale, toute liberté présente des limites déterminées par la loi), c'est essentiellement pour empêcher les possibles pressions exercées sur les élèves et donc garantir l'exercice concret de leur liberté de conscience.

Pour en savoir plus

- Le [Conseil des sages de la laïcité](#)
- L'[Observatoire de la laïcité](#)
- Le portail [Valeurs de la République](#) du réseau CANOPE
- Le dossier de presse du [séminaire national des coordonnateurs des équipes Valeurs de la République](#) du 13 octobre 2020

ABORDER LES FAITS RELIGIEUX A L'ECOLE

Au-delà de l'enseignement laïque des faits religieux comme éléments constitutifs des cultures et des sociétés, qui fait partie intégrante de nombreux programmes disciplinaires, l'irruption grandissante du religieux au sein des classes ou dans les relations avec les familles, notamment pour contester des contenus d'enseignement ou des règles de vie commune, nécessite une réflexion actualisée sur leur approche.

Pour ce faire, on se pourra se reporter utilement aux ressources suivantes :

- La **page de référence** Eduscol consacrée à [l'enseignement des faits religieux](#).
- Le **site de l'Institut européen en sciences des religions (IESR)** créé en 2002 au sein de l'École Pratique des Hautes Études, est un organisme de formation adossé au monde de la recherche. Il constitue un lieu laïque d'expertise et de conseil sur l'histoire et l'actualité de la laïcité et des questions religieuses. Suivant les recommandations du rapport de Régis Debray sur l'enseignement du fait religieux dans l'école laïque (2002), sa première mission est de participer à **la mise en œuvre de l'enseignement des faits religieux à l'école**, notamment à travers la mise à disposition de nombreuses ressources pour les personnels de l'Éducation nationale.
- La rubrique « [Enseignement laïque des faits religieux](#) » du **portail Valeurs de la République** du réseau CANOPE, qui fait le point avec des courtes vidéos sur :
 - La laïcité et l'enseignement des faits religieux,
 - L'expression « faits religieux »,
 - Les objectifs de cet enseignement,
 - Les enjeux de formation associés.
- Les liens vers les actes des séminaires historiques conduits en [2002](#) et en [2011](#) sur l'enseignement laïque des faits religieux sont en ligne.

Pour en savoir plus

- Isabelle Saint-Martin, *Peut-on parler des religions à l'école ?* Albin Michel, 2019.
- D. Avon, I. Saint-Martin, J.Tolan (dir.), *Faits religieux et manuels d'histoire*, Arbre bleu éditions, 2018
- Dominique Catteau, *Connaître et comprendre les grandes religions : pour un enseignement laïque des religions*, Ellipses, 2009.
- P. Decormeilles, I. Saint-Martin, C. Béraud (dir.), *Comprendre les faits religieux. Approches historiques et perspectives contemporaines*, Sceren, 2009.
- Céline Béraud (et. al.), *Enseigner les faits religieux: quels enjeux ?*, A. Colin, 2007.
- *D'Osiris à 1905, et au-delà : Eléments pour enseigner le fait religieux*, SCEREN-CRDP de Poitou-Charentes, 2005.

Comprendre les phénomènes d'emprise sur les adolescents

Par radicalisation, « **on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux, qui conteste l'ordre établi** ». (Fahrad Khosrokhavar). Elle intègre tout type d'idéologie, religieuse ou non, qui conduit l'individu à choisir l'action violente, au nom des croyances ou des idéologies auxquelles il adhère sans compromission possible, engagement terroriste contre les autres membres de la société dont il rejette, inconditionnellement, les valeurs et le mode de vie. On parle ainsi de processus d'engagement dans la radicalisation, par paliers avec adhésion et rupture avec l'environnement habituel.

En 2014, **une politique de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes** a été mise en place sous l'égide du ministère de l'intérieur qui coordonne le plan d'actions de prévention en lien avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse notamment. **L'action préventive a pour objectif d'éviter l'entrée dans le processus de radicalisation et le passage à des actes violents.** Le Plan national de prévention de la radicalisation présenté en 2018, définit 5 axes et 60 mesures. L'Éducation nationale est pleinement associée aux 10 premières mesures de l'axe 1 intitulé "**Prémunir les esprits contre la radicalisation**".

Pour permettre aux professeurs de s'informer sur ces phénomènes, le ministère a consacré une page consacrée à [la prévention de la radicalisation](#).

La définition de la radicalisation violente, ses mécanismes, les actions entreprises, la prise en charge des jeunes, la sensibilisation à ce phénomène et des ressources dédiées sont expliquées dans la page Eduscol consacrée à [la politique de prévention de la radicalisation violente en milieu scolaire](#).

ABORDER LA LIBERTE D'EXPRESSION EN CLASSE

Le site *Éduscol* propose une page exposant **les principes généraux** de l'approche pédagogique de la [liberté d'expression, un droit fondamental](#), sous trois angles :

- Pourquoi travailler la question de la liberté d'expression en classe ?
- Dans quels enseignements disciplinaires ancrer cette réflexion ?
- Des pistes et des ressources pour cet enseignement.

Lors de la Semaine de la Presse et des Médias dans l'École de 2016, le CLEMI a publié une fiche synthétique relative à « [Aborder caricatures et dessins de presse en classe](#) », utile **pour comprendre les enjeux principaux** de cette question.

Pour les élèves les plus jeunes, on trouvera des pistes d'activités concrètes à conduire en classe en particulier :

- Sur Le site du CLEMI qui présente notamment une fiche pédagogique dédiée à la thématique « [Dessin de presse et liberté d'expression](#) », publiée dans le Dossier pédagogique de la Semaine de la Presse et des Médias dans l'École de 2019.
- Sur le site *1 jour 1 actu* qui propose une fiche pédagogique conçue par une équipe d'enseignants-chercheurs, de conseillers pédagogiques et d'inspecteurs de l'Éducation nationale pour [la mise en œuvre d'un débat](#) à partir d'une [courte vidéo sur la liberté d'expression](#).

- Pour préparer des séances d'EMC s'appuyant sur des séances de lecture, [une sélection d'ouvrages de littérature de jeunesse](#) sur Eduscol.

Pour les élèves du secondaire, l'académie de Paris propose :

- un [diaporama pour travailler la liberté d'expression au collège](#) (avec une [note d'accompagnement](#))
- un [diaporama pour travailler la liberté d'expression au lycée](#) (avec une [note d'accompagnement](#)).

Dissiper les malentendus : L'étude des caricatures en classe

Un obstacle à la pédagogie de la liberté d'expression réside dans le fait que des élèves pensent que si l'on étudie des dessins de presse en classe, c'est parce que l'Ecole chercherait à faire la promotion des messages qu'ils véhiculent. Un préalable à l'étude sereine de ce type de document consiste à **lever ce malentendu et à mesurer le niveau de maturité des élèves pour évaluer leur aptitude à le dissiper.**

On pourra souligner notamment les éléments suivants :

- L'objectif de l'étude d'un dessin de presse **est d'apprendre aux élèves à comprendre ce qu'est un dessin de presse, quels en sont les codes particuliers, comment on le décode pour pouvoir se forger sa propre opinion** : il s'agit d'apprendre à exercer son esprit critique. D'ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler aux élèves qu'un enseignant est tenu à un devoir de neutralité. Sa mission est bien de transmettre les valeurs de la République sans faire part de ses choix partisans. Les élèves doivent avoir bien compris qu'il n'est pas en train d'adopter l'attitude militante du journal qui publie un dessin, mais qu'il l'explique et qu'il défend la liberté de la presse, la liberté de débattre et le pluralisme (dans le respect des lois).
- Dans une séance sur la liberté d'expression, **les enseignants expliquent en effet le droit d'un journal d'avoir des idées et de les défendre.** Ce faisant ils rappellent que **le droit à la caricature, dans les limites prévues par la loi, est reconnu.** Un journal peut s'autoriser une telle démarche au nom de **la liberté de la presse.** En cas d'excès (diffamation, injure), la justice peut être amenée à se prononcer et à fixer des limites. Dans ce cadre, on expliquera que **le blasphème n'est pas reconnu comme une limite légale à la liberté d'expression** (limiter la liberté d'expression par les multiples croyances de chacun reviendrait à quasiment la supprimer).
- Un journal qui utilise un dessin de presse peut chercher volontairement à provoquer, ce qui peut questionner les élèves. **Provoquer cela signifie faire réagir, faire réfléchir et il est nécessaire d'expliciter cette intention,** en rappelant que si la liberté d'expression consistait à ne pouvoir dire que des choses qui plaisent à tout le monde, alors il n'y aurait pas de véritable liberté d'expression.
- En classe, **une caricature peut susciter de la discussion et des prises de parole.** Les élèves peuvent ne pas apprécier l'humour d'une caricature, et l'exprimer, à la condition de le faire sereinement. Donner le sentiment qu'on ne peut pas exprimer son opinion sur une caricature (si cette opinion n'excède pas les limites de la liberté d'expression définies par la loi) reviendrait à nier la liberté d'expression.

Pour en savoir plus

- Une entrée détaillée sur les concepts et l'approche en classe de la « [liberté d'expression](#) », proposée par le portail « Valeurs de la République »
- Le dossier pédagogique de la Semaine de la Presse et des Médias dans l'Ecole de 2016 consacrée à « [La liberté d'expression, ça s'apprend](#) »

APPRENDRE A S'INFORMER AVEC DISCERNEMENT ET ESPRIT CRITIQUE

Le **Centre pour l'Éducation aux Médias et à l'Information (CLEMI)** est le site de référence pour l'EMI.

Le [référentiel de compétences en Education aux Médias](#) et à l'information dégage cinq axes thématiques qui s'ancrent dans :

- **Une culture médiatique**, constituée par la connaissance des médias, de leur fonctionnement, de leurs formats et de leurs langages ;
- **Une culture informationnelle**, permettant de comprendre ce que sont les acteurs, les processus de production, de diffusion et de réception de l'information ;
- **Une culture sociale et citoyenne**, construite à partir d'une connaissance partagée des droits et devoirs liés à l'usage des médias et de l'information ;
- **Une culture technique et numérique**, permettant un usage raisonné, responsable et créatif de l'information et des médias ;
- **Une culture didactique et pédagogique**, rendant compte des concepts, méthodes et courants en éducation les plus favorables à l'apprentissage-enseignement des fondamentaux de l'EMI.

Des exemples de sites de presse pour les élèves :

	<p>1 jour, 1 actu : journal quotidien en 5 pages. L'abonnement comprend l'accès au site web qui propose des vidéos d'animation.</p>
	<p>Mon Quotidien : journal quotidien en 4 pages. Edition spéciale photo le week-end.</p>
	<p>Journal des Enfants : journal hebdomadaire édité en Alsace.</p>
	<p>L'actu : journal quotidien en 8 pages.</p>
	<p>L'éco.fr : journal hebdomadaire en 8 pages.</p>

Le site académique des professeurs documentalistes dans **son espace dédié à l'éducation aux médias et à l'information** permet également d'accéder à [diverses ressources complémentaires](#).

LUTTER CONTRE LES THEORIES DU COMLOT ET LA DESINFORMATION

Les grands événements génèrent un flux d'images et d'informations d'une extrême densité. Certains éléments relèvent de la rumeur non fondée, de la désinformation, de la manipulation ou encore de théories conspirationnistes.

Un enjeu fondamental du travail sur les valeurs consiste à accompagner les élèves dans un travail de réflexion et de mise à distance critique des informations qu'ils reçoivent et diffusent, en questionnant leur usage des médias, en particulier les réseaux sociaux.

- Eduscol propose un ensemble de rubriques de référence avec des ressources, des outils, des démarches pour travailler avec les élèves :
 - Une page dédiée à [Former l'esprit critique des élèves](#),
 - Une page sur [l'éducation aux médias et à l'information](#),
 - Une page sur [Déconstruire la désinformation et les théories conspirationnistes](#),
 - Les vidéos du séminaire national « [Réagir aux théories du complot](#) » qui s'est tenu en 2016 sont disponibles en ligne. [Un dossier issu du séminaire](#) est accessible également.
- **La ville de Strasbourg, en partenariat avec des enseignants de l'académie et avec le soutien du Club de la presse et du Centre universitaire d'étude du journalisme** a conçu un kit pédagogique sur [le traitement de l'actualité et les théories du complot](#) pour répondre aux besoins concrets des enseignants et autres intervenants en milieu scolaire.
- CANOPE propose de nombreuses vidéos en ligne sur la thématique sur la page [Réagir face au complotisme](#).
- De grands médias ont développé, avec toutes les limites de ce genre d'outils à prendre en compte, des **sites de vérification de l'information**. Par exemple, [les « Décodeurs » du journal Le Monde](#) proposent des outils de vérifications des faits, des explications et du contexte autour de l'actualité du moment. On peut citer aussi le [Vrai du Faux de France info](#), [CheckNews](#) de *Libération*, [Les Observateurs](#) de France 24 etc.

Pour en savoir plus

- Le site de [l'observatoire du conspirationnisme](#).
- Le [rapport 2018 de l'observatoire du conspirationnisme sur le complotisme et le négationnisme](#).
- Jérôme Grondeux, Didier Desormeaux, [Le complotisme : décrypter et agir](#), Réseau Canopé, 2017.

APPRENDRE A S'EXPRIMER, A DEBATTRE SUR LE SENS DES VALEURS

- Des démarches désormais souvent expérimentées dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté permettent aux élèves de s'exprimer réellement et plus librement, de développer leur esprit critique et de forger leur capacité de jugement et de discernement.

Parmi ces démarches, **rappelons les principales** :

Définition simple	Objectifs / Intérêts	Points de vigilance
LE DEBAT ARGUMENTE		
Modalité qui permet à chaque élève de pouvoir exprimer son point de vue dans le cadre d'un échange régi par des règles	<ul style="list-style-type: none"> → Prendre conscience que certaines questions n'appellent pas de réponses simples. → Apprendre à maîtriser sa parole, apprendre à écouter, apprendre argumenter, exprimer clairement son point de vue à l'oral → Apprendre à échanger de manière constructive 	<ul style="list-style-type: none"> → Ne pas tomber dans le relativisme absolu → Veiller à mettre en place des règles de prise de parole, de régulation des échanges → Eviter les faux débats → Être vigilant par rapport aux débats de société tranchés par la loi (comme par exemple la peine de mort, le mariage pour tous etc.) → Attention aux questions vives → Préparer le débat en amont → Veiller à ménager une phase de bilan réflexif
LES MISES EN SITUATION A PARTIR D'UN CAS FICTIF		
Un court scénario avec un protagoniste confronté à un choix dont l'issue n'est ni bonne ou juste a priori	<ul style="list-style-type: none"> → Travailler sur les réactions des élèves, les émotions, l'empathie → Partir d'une situation-problème concrète → Adopter une démarche suscitant de l'intérêt car elle part du concret → Possibilité pour tous les élèves, même en difficulté de s'identifier aux protagonistes et de se projeter dans la situation 	<ul style="list-style-type: none"> → Exige une démarche parfaitement maîtrisée par étapes : cela ne s'improvise pas, il convient de faire des lectures sur la démarche → Partir d'un cas littéraire, mythologique pour dédramatiser → Envisager plusieurs scénarios qui intègrent toujours des aspects moraux et légaux → Prendre en compte l'âge et la maturité des élèves

LA DISCUSSION A PROPOS DE GRANDES QUESTIONS GENERALES		
<p>Un échange oral qui ne vise pas l'action mais qui amène à réfléchir sur des concepts universels</p>	<p>→ Amener l'élève à dépasser ce qu'il pense lui, à sortir du « moi, je pense que »</p> <p>→ Réfléchir sur la condition humaine dans ce qui fonde son rapport au monde et son rapport aux autres</p> <p>→ Réfléchir au sens des choses</p>	<p>→ Nécessité absolue pour le professeur de maîtriser le thème qui sera discuté</p> <p>→ Être en capacité pour le professeur d'accompagner la discussion en la guidant ou en l'étayant = amener le groupe à tracer son propre itinéraire en l'aidant à le baliser sans l'orienter, ce qui est difficile</p>
LE JEU DE ROLES		
<p>Jouer une situation de la vie réelle ou tirée de la fiction dans laquelle les valeurs sont en jeu</p>	<p>→ Permet une mise à distance des problèmes par rapport à soi = implique moins personnellement les élèves</p> <p>→ Permet de réfléchir sur d'éprouver les situations plus concrètement que dans une simple discussion</p> <p>→ Aspect motivant et ludique de la démarche</p> <p>→ Rôle actif du spectateur</p>	<p>→ Implication plus ou moins forte des élèves selon leur personnalité (ne convient pas à tous)</p> <p>→ Risque que l'aspect ludique l'emporte sur les aspects réflexifs</p> <p>→ Souvent intéressant de le pratiquer avec des partenaires extérieurs expérimentés (par exemple dans le cadre du Mois de l'Autre)</p>

- Le site de CANOPE propose une page sur [Argumenter et débattre](#) avec :
 - La dimension historique et théorique du débat,
 - La méthodologie du débat.
- Pour les plus jeunes, on peut se référer à la fiche d'activité de CANOPE en ligne intitulée [Comment débattre avec les autres ?](#)
- Eduscol propose une fiche méthodologique sur [le débat réglé ou argumenté](#).
- Pour approfondir la réflexion, on pourra se reporter :
 - à une interview de Michel Tozzi, Professeur émérite en sciences de l'éducation à l'Université P. Valéry de Montpellier sur [« Apprendre à débattre, enseigner le débat à l'école »](#)
 - à [des exemples de débat en classe commentés](#) et analysés par des spécialistes de la didactique du débat.
 - à un dossier en ligne de l'IFE consacré à [Développer l'esprit critique par l'argumentation : de l'élève au citoyen](#) (2016).

LUTTER CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET LES DISCRIMINATIONS



Le vademécum « [Agir contre le racisme et l'antisémitisme](#) » est l'outil de référence pour l'institution scolaire. Rédigé conjointement par la DILCRAH, le Conseil des sages de la laïcité et la direction générale de l'enseignement scolaire, il est constitué **d'un ensemble de fiches permettant de comprendre, analyser, répondre et prévenir les actes racistes et antisémites à l'école**. Centré sur la reconnaissance et la prise en charge des victimes d'actes racistes et antisémites, il apporte des réponses concrètes en termes de droit, de procédures, d'accompagnement éducatif et de prévention.

Eduscol consacre une page de ressources de références sur [les principaux leviers d'action](#) pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme :

- Inscription dans les contenus d'enseignement,
- L'indication [des ressources CANOPE](#) dédiées,
- Les actions éducatives,
- Les principaux partenaires à mobiliser.



La page ministérielle « [Prévenir l'homophobie et la transphobie à l'École](#) » recense les principales ressources et démarches pour aborder cette question avec les élèves.

Un [vademécum de la campagne de prévention de l'homophobie](#) et de la transphobie est en accès en ligne.

Les textes de références et des documents vidéo sont proposés.



Les enjeux de l'égalité filles-garçons, avec de nombreuses ressources de références, sont contenus dans [la page Eduscol dédiée](#).

On y trouvera également toutes les informations sur [La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif \(2019-2024\)](#).

Le [site académique](#) propose également un ensemble de ressources sur cette thématique.

Pour en savoir plus

- Le [site du Mémorial de la shoah](#)
- Le site de la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT ([DILCRAH](#))

PARTICIPER A DES ACTIONS EDUCATIVES CITOYENNES NATIONALES

Rappel des principaux concours et des liens qui renvoient vers les modalités de leur fonctionnement :

Intitulé de l'action	Page Eduscol
Concours "Bulles de mémoires"	https://eduscol.education.fr/cid137614/bulles-de-memoire.html
Petits artistes de la mémoire	https://eduscol.education.fr/cid58388/concours-des-petits-artistes-de-la-memoire.html
Concours national de la Résistance et de la Déportation	https://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html
Concours "la Flamme de l'égalité"	https://eduscol.education.fr/cid94120/concours-la-flamme-de-l-egalite.html
Concours "Découvrons notre constitution"	https://eduscol.education.fr/cid105906/concours-decouvrons-notre-constitution.html
Le Pré vert	https://eduscol.education.fr/cid144343/concours-le-pre-vert.html
Le Parlement des enfants	https://eduscol.education.fr/cid61492/le-parlement-des-enfants.html
Concours Clemenceau	http://eduscol.education.fr/cid145104/concours-clemenceau.html
Les jeunes et la sécurité sociale	https://eduscol.education.fr/cid127885/les-jeunes-et-la-securite-sociale.html
Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme	https://eduscol.education.fr/cid86337/semaine-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme.html

Pour en savoir plus

- La [page d'actualités des actions éducatives nationales](#) du ministère.
- S'abonner au [Bulletin des actions éducatives du ministère](#).

MOBILISER LES RESSOURCES FILMIQUES POUR DEBATTRE DES ENJEUX

De nombreux films de fiction ou de séries peuvent susciter de la part des élèves des réactions et un questionnement permettant d'aborder avec eux un large champ de sujets ayant trait à l'éducation à la citoyenneté.

Une liste non exhaustive, organisée par thématiques, de propositions de films et de séries qui peuvent s'avérer intéressants :

FILM	REALISATEUR	SUJET
Education à la défense		
<i>Le chant du Loup</i>	Antonin Baudry, 2019	Une immersion captivante dans un sous-marin nucléaire français
<i>Les hommes du feu</i>	Pierre JOLIVET, 2017	Le quotidien d'une unité de pompiers dans le sud de la France
<i>Volontaire</i>	Hélène Fillières, 2018	L'engagement d'une jeune femme dans la marine nationale
<i>Voir du pays</i>	Delphine Coulin, 2016	Deux jeunes militaires de retour d'Afghanistan
Mémoires		
<i>L'ennemi intime</i>	Florian Emilio-Siri,	Un film sur la guerre d'Algérie, théâtre de violences réciproques
<i>10 films sur la Grande Guerre</i>	https://www.reseau-canope.fr/academie-de-limoges/14-18/blog/2014/06/17/dix-films-sur-la-grande-guerre/	
<i>Mémoires de la Seconde Guerre Mondiale</i>	https://www.senscritique.com/liste/les_memoires_de_la_Seconde_Guerre_mondiale_dans_le_cinema_fr/445831	
<i>Sur le génocide des Tutsis</i>	https://www.ibuka-france.org/films/	
<i>Sur le génocide des Arméniens</i>	La promesse, de Terry Georges, 2017 The Cut, de Fatih Akin, 2015	
<i>Sur la Shoah</i>	http://www.enseigner-histoire-shoah.org/outils-et-ressources/pour-allier-plus-loin/filmographie.html	
Education à la citoyenneté et aux valeurs de la République		
<i>La série Parlement</i>	Noé Debré, 2020 (disponible en replay sur France TV)	Découvrir la complexité des institutions européennes
<i>Le grand bain</i>	Gilles Lellouche, 2018	Pour aborder la question des stéréotypes
<i>10 longs métrages pour aborder les valeurs de la République</i>	https://www.reseau-canope.fr/aux-films-citoyens.html	

UTILISER DES JEUX SÉRIEUX POUR REFLECHIR SUR LA CITOYENNETÉ

Un jeu sérieux est un jeu vidéo (avec un environnement réaliste ou artificiel) auquel les auteurs rattachent une composante pédagogique. Utilisé en classe ou à la maison, le jeu éducatif est un excellent outil pédagogique qui permet parfois d'atteindre des objectifs plus rapidement que les méthodes d'apprentissage habituelles. Voici une liste non exhaustive de jeux sérieux utilisables, qui privilégie des jeux en ligne, afin de permettre le respect des gestes barrières :

- **L'Isoloir** (<https://www.isoloir.net/>) est un dispositif ludique participatif, est composé de 2 modules distincts : Citoyenneté et numérique et Quelle Europe ? L'Isoloir se présente sous la forme d'une machine à voter en ligne. Plutôt pour des lycéens, voire certaines classes de 3^{ème}.
- **Fency Drone** est un jeu sérieux destiné à promouvoir les bonnes pratiques relatives à l'usage d'Internet et des smartphones. Il se présente sous la forme d'une application pour smartphones et tablettes (IOS et Android) et vise notamment les adolescents, sans se limiter à ce public. Son objectif est de permettre aux joueurs d'acquérir quelques réflexes qui leurs éviteront des déboires sur Internet (<https://www.tice-education.fr/tous-les-articles-er-ressources/seriousgames/1220-fency-drone-un-jeu-serieux-pour-dejouer-les-pieges-d-internet>).
- **Stop à la violence**, un jeu sérieux de sensibilisation au harcèlement au collège : à découvrir gratuitement en ligne (<http://www.stoplaviolence.net>).
- La direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Loiret propose le jeu sérieux **@miclik** pour l'éducation aux réseaux sociaux. Ce jeu en ligne doit sensibiliser les jeunes de 9 à 12 ans à l'utilisation raisonnée des réseaux sociaux et à en percevoir les risques et les limites. Une notice complète permet aux enseignants de préparer la mise en œuvre de cette activité. : <http://amiclik.ac-orleans-tours.fr/php5/amiclik/index2.php>
- **Crise au quai d'Orsay** : le joueur est placé en situation d'être pour deux mois le nouveau ministre des affaires étrangères. En pleine crise syrienne, il prend pour la France les décisions diplomatiques et permet au Président d'être plébiscité par ses concitoyens ainsi que des citoyens des autres pays, d'éviter la guerre et de rétablir la paix au Moyen-Orient. ([Http://fibretigre.com/orsay/](http://fibretigre.com/orsay/)).
- **Deux Escape game en ligne** sur des thèmes en lien avec la citoyenneté et la mémoire : *l'Europe en construction* (<http://scape.enepe.fr/l-europe-en-construction.html>) et *la Résistance* (<http://scape.enepe.fr/resistance.html>).

L'EQUIPE ACADEMIQUE VALEURS DE LA REPUBLIQUE

Pour connaître ses missions et son fonctionnement :

<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/polecivique/equipe-academique-valeurs-de-la-republique/>

Pour la contacter : eavr@ac-strasbourg.fr